

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

MAIRIE
de
NEUILLY LE RÉAL
☎ 04 70 43 81 47
Fax 04 70 43 83 50

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 02/01/2012	L'an deux mil douze, Le six janvier, à vingt heures,
Date d'affichage 02/01/2012	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 14
Présents 13
Votants 14

Étaient Présents :

M. GONNOT, M. GARNIER, M. BAUDOIN, Mme BARON, M. DUPUIS, M. GALLAUD, Mme CLAYEUX, M. FIGERE, Mme VIDAL, Mmes DE CHACATON, GUITTON, M. LEFEBVRE, M. CHABERT, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés :

M. STYRANEC donne pouvoir à M. BAUDOIN.

M. DUPUIS est élu secrétaire de séance.

LGV

Le Conseil Municipal de NEUILLY LE REAL, après avoir étudié le dossier du débat public du projet LGV POCL

- Considère ce projet comme un atout indispensable à son attractivité. L'arrivée d'une LGV participera à combler son déficit en matière d'infrastructures terrestres et contribuera au renforcement et au développement des activités économiques.

Les territoires du centre de la France dont le Bourbonnais fait partie, ne bénéficient pas d'infrastructure de transport collectif moderne. Cette Liaison est une véritable chance pour notre territoire.

Ce projet s'inscrit naturellement dans le Grenelle de l'environnement, en facilitant le transport collectif plutôt que le transport par véhicule individuel, en permettant un gain de temps de plus d'une heure sur un trajet Moulins-Paris. Cependant, il faut veiller à ce que le tracé ne traverse pas des zones naturelles reconnues : la forêt de Tronçais, le vignoble Saint Pourçinois.

La liaison en direction de Lyon doit s'effectuer obligatoirement par Roanne.

- Demande à RFF de préparer l'arrivée du TGV, en améliorant la liaison Clermont Lyon et celle de Montluçon- Bourges (amélioration des voies et électrification).

- Demande à la SNCF de porter ses efforts sur la qualité des matériels roulants.

- Exprime son choix pour le tracé médian qui lui paraît le mieux desservir la communauté d'agglomération de Moulins. Ce tracé a également l'avantage d'avoir le nombre de passagers prévisibles le plus important et un coût moindre que les tracés Ouest sud et Ouest. Toutefois le tracé Ouest pourrait être retenu.

- Demande à ce que les collectivités situées à l'extrémité des parcours (Paris, Lyon, Marseille) participent de façon importante au financement du coût restant à la charge des collectivités, la majorité des passagers provenant ou allant dans ces villes et régions.

Le Conseil municipal de Neuilly le Réal décide à l'unanimité d'apporter la contribution ci-dessus au débat public LGV POCL0.

Pour extrait conforme,
Le Maire

